

TENDANCES



Biodiversité : les communes se mobilisent

Environnement *Mieux connaître la nature pour mieux la protéger, c'est tout l'enjeu du dispositif "atlas de la biodiversité dans les communes". Premiers engagements pour un vaste inventaire.*

Un peu partout en France, nos communes sont invitées à "se mettre au vert", et, mieux qu'hier, se mobiliser en faveur de la biodiversité. Depuis 2010, elles peuvent profiter d'un dispositif intitulé "atlas de la biodiversité dans les communes" (ABC), dont les objectifs ont été rappelés lors de la conférence environnementale qui s'est tenue en septembre.

L'État soutient les communes volontaires en leur transmettant leur "profil de biodiversité communale". Ces communes peuvent bénéficier d'une aide complémentaire grâce au fonds de soutien aux ABC initié par le fonds de dotation pour la biodiversité. Ce programme « permet à la fois l'obtention d'un cofinancement pour des inventaires complémentaires, l'apport d'un

soutien technique et pédagogique sur le thème de la biodiversité », explique-t-on au FDB.

La démarche passe par des engagements concrets : le fonds de soutien aux ABC est parrainé par le ministère de l'Écologie, soutenu par Les Éco-Maires et doté par de grandes entreprises soucieuses d'apporter leur aide à la préservation de la biodiversité et conscientes de la nécessité d'une connaissance plus fine des enjeux à l'échelle locale. Parmi ses premiers partenaires : GRTgaz soucieux de faire comprendre qu'avec plus de 32 000 kilomètres de réseau enterré, la biodiversité s'inscrit naturellement au cœur de ses préoccupations.

GRTgaz met tout en œuvre pour maîtriser l'impact de son activité sur le milieu naturel. Sa vigilance est devenue quotidienne.

Pour être certain du respect de ses engagements, et pour mieux conseiller les entreprises sous-traitantes qui doivent elles aussi protéger les espèces animales et floristiques qui pourraient être perturbées par le chantier, l'entreprise s'appuie sur les compétences d'experts de l'écologie qu'elle consulte sur tous les dossiers.

Une étude scientifique conduite dans le cadre d'une convention tripartite signée en 2007 entre GRTgaz, le Muséum d'Histoire naturelle de Paris et la région Île-de-France a ainsi démontré tout l'intérêt des bandes de servitude en zone forestière. Pour bien protéger la biodiversité, il faut bien la connaître. C'est tout l'enjeu du projet des atlas de la biodiversité des communes.

Entretien "Une source d'innovation"

Guy Nafilyan, président-directeur général de Kaufman & Broad, l'un des premiers promoteurs français, explique l'engagement de son équipe sur la norme "chantier vert".

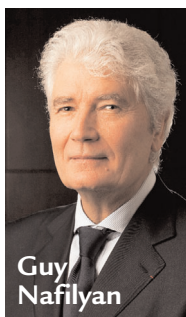
Quels sont vos engagements pour la protection de l'environnement ? Kaufman & Broad a élaboré dès 2007 une "charte verte" qui nous engage ainsi que nos prestataires sur l'impact environnemental et les nuisances entraînées par les chantiers. Nous avons également été précurseurs dans la mise en œuvre de la norme sur les bâtiments basse consommation (BBC) qui est plus contraignante en termes d'environnement que la réglementation en vigueur.

La notion de normes et labels écologiques a-t-elle évolué ? Les certifications environnementales sont la garantie de la performance thermique et de la qualité environnementale de la construction, limitant son coût d'entretien, augmentant sa durée de vie et facilitant sa revente. Les investisseurs, qu'ils soient particuliers ou institutionnels, sont donc

de plus en plus demandeurs de projets certifiés.

Comment repenser le développement des communes ? Il faut intégrer la biodiversité dans les plans locaux d'urbanisme. Cela doit se faire en amont de l'intervention du promoteur immobilier pour concevoir un projet en harmonie avec le milieu naturel. Toutefois, en fonction des moyens des communes qui les élaborent, les documents d'urbanisme ne permettent pas toujours de définir au mieux les enjeux de la biodiversité. C'est une vraie problématique, et des avancées sont nécessaires.

Comment voyez-vous l'intégration de la biodiversité dans les constructions de demain ? Elle est source d'innovation. Par exemple, l'éco-quartier situé dans un ancien fort militaire à Issy-les-Moulineaux combine technologies et respect de l'environnement. Kaufman & Broad s'emploie à limiter l'impact d'une construction sur la biodiversité en respectant un ensemble d'engagement "chantier vert" sur chacun de ses projets.



Guy Nafilyan

Propos recueillis par le FDB

En partenariat avec

